

COMMUNE DE

**MASSEILLES**

---

# Procès-verbal du Conseil Municipal

## Séance du 08 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit mai à 11 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 25 avril 2024, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Nicole VIGNE, Maire.

Présents :

**Madame Nicole VIGNE**

**Madame Madeleine LAPEYRE**

**Madame Aline BETEILLE**

**Monsieur Jean-Guy LEVEILLE**

**Monsieur Philippe FUSTAILLON**

**Monsieur Christian ZAGO**

**Monsieur Patrick ZAGO**

**Monsieur François GARBAYE**

Excusés : Mesdames LAOUE Lydie et DESPUJOLS Nathalie

Absent non excusé : Monsieur Marc MESANA

Procuration : Madame LAOUE Lydie à Madame Nicole VIGNE

Secrétaire de séance : Madame Madeleine LAPEYRE

Constatant que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Madame Madeleine LAPEYRE est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire propose de passer à l'ordre du jour suivant où un seul point sera traité.

### ***1 – Choix de l'architecte – Projet valorisation du bourg***

#### **1 – CHOIX DE L' ARCHITECTE – PROJET VALORISATION DU BOURG**

- **Délibération n° DE\_08052024\_008 :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la consultation pour la mission de base de maîtrise d'œuvre pour le projet valorisation du Bourg, nous avons réceptionné 5 propositions d'architecte, à savoir :

- FARBOS
- MILANESE
- ALLARD
- KLINGEBIEL
- ARQUEY

Après étude et analyse des diverses propositions, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité,

- De confier la maîtrise d'œuvre à Monsieur Jean-Luc ARQUEY, Architecte, dans le cadre du projet valorisation du bourg, réaménagement et extension d'un bâtiment communal
- D'autoriser Madame le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre ainsi que toutes les pièces nécessaires à la bonne exécution du projet.

L'ordre du jour étant achevé, Madame le Maire clot la séance à 12 h 00.

Le secrétaire de séance,  
Madeleine LAPEYRE

Le Maire,  
Nicole VIGNE